

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 25 avril 2023 - Délibération n° 2023/04/40

**Objet : DESIGNATION DE DEUX MEMBRES ISSUS DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU SEIN DU COMITE SYNDICAL DU PAYS SUD CREUSOIS POUR SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT LOCAL PAR LES ACTEURS LOCAUX (DLAL).**

L'an deux mille vingt-trois, le 25 avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 18 avril 2023, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : DESLOGES Georges – DUBOUIS Sandrine – BOUDEAU Philippe – FAURE Josette – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – SPRINGER Liliane – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – BOSLE Alain – DESSEAUVE Nadine – VALLAEYS Gaël – CLOCHON Bruno - DAVID Robert – DUBREUIL Raymond – DUGAY Jean-Pierre – FERRAND Marc – MOREAU Jean-Claude – BUSSIERE Jean-Claude – DAURY Claudine - ROYERE Joël – SALADIN Christine - GRENOUILLET Jean-Yves – CALOMINE Alain – LAGRANGE Serge – DERIEUX Nicolas – PAMIES Jean-Michel – NOURRISSEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – TROUSSET Patrick – GAILLARD Thierry – PATAUD Annick – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine.

Etaient excusés : COTICHE Thierry - RIGAUD Régis – FINI Alain – GARGUEL Karine – LAGRAVE Annick – FLOIRAT Myriam – MAGOUTOER Gérard – PARAYRE Régis – MEYER Christian – RABETEAU Raymond – PAROT Jean-Pierre – LAROCHE Michel – LAINE Joel - AUGUSTYNIAC Jérôme – CAILLAUD Monique.

Pouvoirs

1. M. COTICHE Thierry donne pouvoir à M. DESLOGES Georges
2. M. RIGAUD Régis donne pouvoir à Mme POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène ;
3. Mme GARGUEL Karine donne pouvoir à M. CALOMINE Alain ;
4. M. FINI Alain donne pouvoir à M. BOSLE Alain.
5. Mme LAGRAVE Annick donne pouvoir à M. MALIVERT Jacques ;
6. M. PARAYRE Régis donne pouvoir à M. ESCOUNEYROU Luc ;
7. M. RABETEAU Raymond donne pouvoir à Mme DAURY Claudine ;
8. M. LAROCHE Michel donne pouvoir à M. DUGAY Jean-Pierre ;
9. M. AUGUSTYNIAC Jérôme donne pouvoir à M. GAILLARD Thierry ;
10. Mme CAILLAUD Monique donne pouvoir à Mme DESSEAUVE Nadine.

Suppléances : Néant

Secrétaire de séance : M. Jean-Claude MOREAU

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	36	46			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
46	-	-			



Vu la délibération n°2020/07/08 du Conseil communautaire de la Communauté de communes Creuse Sud-ouest en date du 29 juillet 2020,

Vu la délibération n°2022/08/01 du Conseil communautaire de la Communauté de communes Creuse Sud-ouest en date du 30 août 2022,

Lors de sa séance du 30 août 2022, le Conseil communautaire a validé que le fait que le Syndicat Mixte du Pays Sud Creusois assure le portage de l'élaboration de la candidature volet territorial des fonds européens LEADER-FEDER 2021-2027 pour le territoire Sud-Creusois, ainsi que désignait ce même syndicat comme structure porteuse du GAL Sud-Creusois pour la mise en œuvre d'une stratégie de développement local sous la forme d'un Développement Local par les Acteurs Locaux (DLAL).

Le Pays Sud Creusois attend la désignation de deux membres issus des représentants de la Communauté de communes au sein du Comité Syndical du Pays Sud Creusois pour suivre la mise en œuvre de la stratégie de DLAL.

Pour rappel, le Conseil communautaire a désigné au sein du Comité Syndical du Pays Sud Creusois :

Titulaire	GAUDY	Sylvain
Titulaire	LAPORTE	Martine
Titulaire	SIMON-CHAUTEMPS	Franck
Titulaire	COTICHE	Thierry
Titulaire	SUCHAUD	Michelle
Titulaire	GAILLARD	Thierry
Titulaire	GRENOUILLET	Jean-Yves
Titulaire	MAGOUTIER	Gérard
Titulaire	MOREAU	Jean-Claude
Titulaire	NOURRISEAU	Pierre-Marie
Titulaire	DEFEMME	Catherine
Titulaire	ESCOUBEYROU	Luc
Suppléant	MALIVERT	Jacques
Suppléant	LAROCHE	Michel
Suppléant	PAMIES	Jean-Michel
Suppléant	TROUSSET	Patrick
Suppléante	SALADIN	Christine
Suppléant	ROYERE	Joël
Suppléant	SARTY	Denis
Suppléante	POITOU	Delphine
Suppléant	RATON	Didier
Suppléant	GAUTIER	Laurent
Suppléante	PLISSONEAU	Christine
Suppléant	CHABREYRON	Jean-Claude

Aucune incidence financière ne résulte de cette décision. Il s'agit toutefois d'accompagner la bonne utilisation de l'enveloppe de 1 252 530 euros allouée sur le territoire Sud Creusois, dans le cadre de la programmation LEADER-FEDER sur la période 2021-2027.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire :

- Désigne MM. Denis SARTY et Laurent GAUTIER comme membres issus des représentants de la Communauté de communes au sein du Comité Syndical du Pays Sud Creusois pour suivre la mise en œuvre de la stratégie de DLAL.
- Autorise M. Le Président à signer tout autre document se rapportant à la présente décision.

Envoyé en préfecture le 09/05/2023

Reçu en préfecture le 09/05/2023

S<sup>2</sup>LO

Fait et délibéré les jour et mois de

Au registre suivant les signatures

Publié le

ID : 023-200067189-20230425-20230440-DE

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Sylvain GAUDY.

